

Trophée motos anciennes 2021

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Numéro Course Souhaité

PILOTE :

Nom : Prénom :

Date et lieu de Naissance : Moto Club :

Adresse :

Adresse email :

N° CASM ou N° Permis de conduire : Délivré le:

N° de tél : Ligue ou Préfecture :

N° de licence FFM : Code licence :

MOTO : Un classement séparé par rapport à la moto sera effectué

Marque :Cylindrée :cm3 (2T ou 4T) Année :

Frein à disque : oui / non Refroidissement liquide : oui / non Deux amortisseurs : oui / non

Catégorie des motos :

- VINTAGE** : Moto jusqu'à 1976
- CLASSIC** : Moto de 1976 à 1982 avec refroidissement à air, 2 freins à tambour et 2 amortisseurs (ou cantiliver pour Yamaha)
- EVOLUTION** : Moto de 1983 à 1989 (les prototypes (machines transformées avec éléments d'époque) se trouvent dans cette catégorie)

Courses auxquelles vous voulez participer :

- VASTEVILLE le dimanche 25 AVRIL (ordre cheque : cotentin moto sport)
- MILLIERE le dimanche 13 JUIN (ordre cheque : moto club de Milliere)
- OUVILLE le samedi 10 JUILLET (ordre cheque : moto club de Ouville)
- CLECY le dimanche 05 SEPTEMBRE (ordre cheque : moto club de Clécy)
- ROULOURS le dimanche 12 SEPTEMBRE (ordre cheque : moto club d'Ouville)
- BENOISTVILLE le dimanche 19 SEPTEMBRE (ordre cheque : moto club des Pieux)
- NECY le dimanche 3 OCTOBRE (ordre cheque : AM FALAISIENNE)

Faire un chèque de **40 euros par course** et mettez une seule enveloppe pour l'ensemble (pour la confirmation d'engagement) , timbrée à votre nom et adresse pour l'envoi des confirmations d'engagement

Faire un chèque de **15 euros à l'ordre de : LUCE CEDRICK** correspondant au droit d'inscription servant pour la gestion du trophée et pour les récompenses finales.

Règlement du trophée :

Durée des manches et essais :

Essai le matin de 15 minutes : 5 reconnaissance + 10 chrono

1ere manche de 12 minutes + 1 tour

2eme manche de 12 minutes + 1 tour

3eme manche de 15 minutes + 1 tour

Classement : chaque pilote participant à une manche marquera des points comme suit :

1er : 1 point

2ème : 2 points

Ainsi de suite pour arriver au 45 ème qui marquera 45 points.

Pour le pilote qui ne participe pas à une course, il marque automatiquement 135 points (3 x 45).

Le champion est celui qui a le moins de point au final.

Règles générales :

Le respect entre pilotes devra être exemplaire. Un fait de course peut des fois être limite mais il y aura qu'un seul avertissement (cet avertissement sera effectif jusqu'à la fin de l'année), au second cela sera exclusion immédiate de la course, ainsi que du trophée.

Non respect d'un officiel, commissaire ou bénévole de l'organisation : **exclusion immédiate de la course.**

Non respect des drapeaux : **exclusion immédiate de la course.**

Je soussigné :

- Reconnaiss avoir pris connaissance du règlement des épreuves (consultable sur le site LMN).
- Déclare en accepter les termes de l'engagement et m'engage à l'observer et à le respecter.
- Déclare connaître les règlements de la FFM et m'y conformer strictement.
- Prends l'engagement de respecter toutes les décisions qui seront prises à mon égard par le Directeur de Course ou les Commissaires Sportifs chargés de l'organisation de cette épreuve.
- Utilisation d'un tapis environnemental obligatoire sous peine de sanctions.
- Tout comportement dangereux sur la piste se verra sanctionné par l'exclusion de la course
- la veille des courses, de ne plus faire de bruit dans le parc coureur à 22h30 (groupe, sono, repas, etc...) tout manquement à cette règle sera caractérisé par l'exclusion de la course du lendemain.

Le club se décharge de toute responsabilité en cas de vol dans le parc coureur et le pilote est responsable de ses accompagnateurs

Bulletin à retourner à :

Mr LUCE CEDRICK
159 route des Sources
50260 NEGREVILLE
tel : 06-50-09-75-94

Fait à, le

SIGNATURE DU PILOTE

Précédée de la mention « Lu et approuvé »